

Procès verbal des délibérations du Conseil Municipal de Saint-Paul-en-Chablais

Réunion du jeudi 24 mars 2011

Lieu : Mairie de Saint-Paul-en-Chablais

Date : le jeudi 24 mars 2011

Date de convocation : le 18 mars 2011

Président de séance : Bruno GILLET, Maire

Secrétaire de séance : Bertrand BECHET

Présents (16) : Bruno GILLET, Max MICHOU, Gérard VEZIN, Marie-Claire DUCRET, Jean-François LACROIX, Roger SERVOZ, Jean-François JACQUIER, Vincent PAUTHIER, Marc MEUNIER, Nicole BESSON, Isabelle BLANC, Marie-Noëlle DIZIERE, André CHEVALLAY, Philippe GILLET, Marie-Françoise PAUTHIER, Bertrand BECHET, Conseillers Municipaux.

Pouvoir (1) : Gilbert DUFOUR pouvoir Marie-Françoise PAUTHIER

Absents excusés (2) : René DELAJOUX, Sylvie KEO, Conseillers Municipaux

Bruno GILLET accueille les membres du Conseil Municipal et commence par une bonne nouvelle : une subvention de 8250 euros a été attribuée via le SIAC et le CDDRA à l'association balades acoustiques pour l'organisation de leur festival.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
ACCEPTE le compte rendu du 24 février 2011.**

I - FINANCES : Budgets commune, eau, place et cimetière.

1. Vote des comptes administratifs

Après rappel de quelques notions concernant la construction du compte administratif, M. Gérard VEZIN effectue la présentation des comptes administratifs :

M. le Maire se retire de la salle pour le vote du compte administratif 2010.

- Du budget principal :

	DEPENSES 2010	RECETTES 2010	RESULTAT DE L'EXERCICE 2010
FONCTIONNEMENT	959 116.42	1 342 677.94	383 561.52
INVESTISSEMENT	877 257.82	619 614.85	- 257 642.97
RESULTAT	1 836 374.24	1 962 292.79	125 918.55

	RESULTAT 2009	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT 2010	RESULTAT DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT	485 885.67 - 145 068.05	281 257.43 /	383 561.52 - 257 642.97	588 189.76 - 402 711.02
TOTAL	340 817.62	281 257.43	125 918.55	185 478.74

- Du budget de l'eau

	DEPENSES 2010	RECETTES 2010	RESULTAT DE L'EXERCICE 2010
FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT	452 711.12 329 267.98	552 732.34 451 208.08	100 021.22 121 940.10
RESULTAT	781 979.10	1 003 940.42	221 961.32

	RESULTAT 2009	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT 2010	RESULTAT DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT	131 111.68 131 853.07	49 431.76 /	100 021.22 121 940.10	181 701.14 253 793.17
TOTAL	262 964.75	49 431.76	221 961.32	435 494.31

- Du budget de la plage

	DEPENSES 2010	RECETTES 2010	RESULTAT DE L'EXERCICE 2010
FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT	29 214.20 8 487.64	15 119.85 27 446.00	- 14 094.35 18 958.36
RESULTAT	37 701.84	42 565.85	4 864.01

	RESULTAT 2009	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT 2010	RESULTAT DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT	- 18 315.93 33 269.61	0.00 /	- 14 094.35 18 958.36	- 32 410.28 52 227.97
TOTAL	14 953.68	0.00	4 864.01	19 817.69

- Du budget du cimetière

	DEPENSES 2010	RECETTES 2010	RESULTAT DE L'EXERCICE 2010
FONCTIONNEMENT	32 749.93	32 749.93	0.00
INVESTISSEMENT	30 124.90	2625.03	- 27 499.87
RESULTAT	62 874.83	35 374.96	- 27 499.87

	RESULTAT 2009	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT 2010	RESULTAT DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT	0.00	0.00	0.00	0.00
INVESTISSEMENT	30 124.90	/	- 27 499.87	2 625.03
TOTAL	30 124.90	0.00	- 27 499.87	2 625.03

M. le Maire se retire de la salle pour les délibérations et le vote du compte administratif 2010.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différents comptes administratifs et après en avoir délibéré à l'UNANIMITE,

APPROUVE les budgets, principal, de l'eau, de la plage et du cimetière.

2. Vote des comptes de gestion 2010, de la trésorerie.

Les comptes de gestion du budget principal, du budget de l'eau, du budget de la plage et du budget du cimetière, établis par le Trésorier Général sont présentés au Conseil Municipal. Aucune observation n'est formulée.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différents comptes administratifs et après en avoir délibéré à l'UNANIMITE,

ARROUVE les comptes de gestion du budget principal, du budget de l'eau, du budget de la plage et du budget du cimetière sans aucune réserve.

3. Affectation des résultats 2008

Les grands principes de l'affectation sont présentés au Conseil Municipal.

M. Gérard VEZIN précise ensuite les affectations proposées pour les différents budgets.

- Il est proposé **d'affecter les résultats de fonctionnement du budget principal 2010** ainsi :

Excédent de fonctionnement à affecter : **588 189,76 €**

- **185 478,76 €** au titre du report de fonctionnement.

- **402 711 €** au titre du report d'investissement.

➤ **Budget Eau, Plage et Cimetière :**

Il n'y a **pas d'excédents de fonctionnement** donc pas d'affectation à envisager pour 2011.
Les résultats de l'année 2010 des 3 budgets sont donc reportés aux budgets 2011.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions et après en avoir délibéré à l'UNANIMITE,

APPROUVE les affectations des résultats de fonctionnement du budget principal.

4. Vote des budgets primitifs 2011

Les grands principes de la constitution du budget primitif sont présentés au Conseil Municipal.

4.1 - Budget principal :

En préambule, les élus sont informés que Monsieur le Maire a souscrit un emprunt de 2 millions d'euros auprès de la caisse d'épargne. Un tableau comparatif des propositions est présenté :

EMPRUNT TRAVAUX 2 MILLIONS

	TAUX	Echéance annuelle	Total intérêt la 30ème année
CAISSE D'EPARGNE	4.44	155 738.97	1 364 918.96
CREDIT AGRICOLE	4.60	157 713.00	1 391 499.74

- Fonctionnement :

➤ **Dépenses de fonctionnement – Proposition :**

▪ Charges à caractère général :	471 520.24 €
▪ Charges de personnel :	417 769.00 €
▪ Autres charges de gestion courante :	176 512.40 €
▪ Charges financières :	107 902.99 €
▪ Recettes annulées sur exercice antérieur :	5 900.00 €
▪ Dotations aux amortissements :	4 525.00 €
▪ Dépenses imprévues :	55 000.00 €
▪ Virement à la section d'investissement :	543 455.76 €
TOTAL	1 782 585.39 €

➤ **Recettes de fonctionnement – Proposition :**

▪ Remboursement de salaire :	13 000.00 €
▪ Excédent antérieur reporté :	588 189.76 €
▪ Produit des services :	42 030.00 €
▪ Impôts et taxes :	555 000.00 €
▪ Dotations et participations :	564 365 .63 €
▪ Autres produits de gestion courante :	20 000.00 €
▪ Produits exceptionnels :	0.00 €
TOTAL	1 782 585.39 €

- Investissement :

➤ **Dépenses d'investissement – Proposition :**

▪ Remboursement emprunts :	155 280.00 €
▪ Immobilisations incorporelles (études,...):	31 572.00 €
▪ Immobilisations corporelles :	205 605.00 €
▪ Travaux (immobilisations en cours) :	1 994 026.00 €
▪ Déficit d'investissement n-1 reporté :	402 711.00 €
▪ Dépenses imprévues :	0.00 €
▪ Restes à réaliser 2010 reportés :	157 000.00 €
TOTAL	2 946 194.00 €

➤ **Recettes d'investissement – Proposition :**

▪ Dotations, réserves, fonds divers :	531 003.00 €
▪ Subventions d'investissement :	40 000.00 €
▪ Emprunts :	2 071 334.00 €
▪ Amortissements :	4 525.00 €
▪ Reprise du tracteur	20 332.00 €
▪ Restes à réaliser 2010 reportés :	157 000.00 €
▪ Virement section fonctionnement :	122 000.00 €
TOTAL	2 946 194.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions et après en avoir délibéré à l'UNANIMITE,

APPROUVE le budget primitif du budget principal 2011.

4.2- Budget de l'eau :

- Fonctionnement

➤ **Dépenses de fonctionnement – Proposition :**

▪ Charges à caractère général :	238 300.00 €
▪ Charges de personnel :	108 400.00 €
▪ Autres charges de gestion courante :	600.00 €
▪ Charges financières :	15 100.00 €
▪ Charges exceptionnelles :	10 000.00 €
▪ Dotations aux amortissements :	62 000.00 €
▪ Ventes de produits remboursements :	44 000.00 €
▪ Dépenses imprévues :	29 250.00 €
▪ Virement à la section d'investissement :	156 138.32 €
TOTAL	663 788.32 €

➤ **Recettes de fonctionnement – proposition :**

▪ Excédent antérieur reporté :	181 701.14 €
▪ Produit des services :	475 087.18 €
▪ Produits exceptionnels :	7 000.00 €
TOTAL	663 788.32 €

- Investissement

➤ Dépenses d'investissement - proposition :	
▪ Remboursement des emprunts :	25 400.00 €
▪ Amortissements des subventions :	7 000.00 €
▪ Matériel et outillage:	175 000.00 €
▪ Travaux (immobilisations en cours):	199 026.43 €
▪ Dépenses imprévues :	34 000.00 €
▪ Reste à réaliser 2010:	133 743.06 €
TOTAL	574 169.49 €

➤ Recettes d'investissement – proposition :	
▪ Reversement de la TVA :	34 000.00 €
▪ Emprunt	0.00 €
▪ Subventions d'investissement :	68 238.00 €
▪ Amortissements des immobilisations :	62 000.00 €
▪ Excédent 2010 reporté :	253 793.17 €
▪ Virement section fonctionnement :	156 138.32 €
TOTAL	574 169.49 €

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions et après en avoir délibéré à l'UNANIMITE,

APPROUVE le budget primitif du budget de l'eau 2011.

4.3- Budget du cimetière :

- Fonctionnement

➤ Dépenses de fonctionnement - Proposition (opérations d'ordre) :	
▪ Charges exceptionnelles :	5 250.06 €
TOTAL	5 250.06 €

➤ Recettes de fonctionnement (opérations d'ordre) :	
▪ Produits exceptionnels :	5 250.06 €
TOTAL	5 250.06 €

- Investissement

➤ Dépenses d'investissement – proposition :	
▪ Immobilisations en cours :	2 625.03 €
▪ Amortissement des subventions	2 625.03 €
TOTAL	5 250.06 €

➤ Recettes d'investissement – proposition :	
▪ Immobilisations corporelles :	2 625.03 €
▪ Excédent 2010 reporté	2 625.03 €
TOTAL	5 250.06 €

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions et après en avoir délibéré à l'UNANIMITE,

APPROUVE le budget primitif du budget du cimetière 2011.

4.4- Budget de la plage :

- Fonctionnement

➤ Dépenses de fonctionnement - proposition :

▪ Charges à caractère général :	5 000.00 €
▪ Amortissements	23 946.00 €
▪ Déficit antérieur reporté	32 410.28 €
TOTAL	61 356.28 €

➤ Recettes de fonctionnement – proposition :

▪ Produits de gestion courante :	7 000.00 €
▪ Produits exceptionnels :	54 356.28 €
TOTAL	61 356.28 €

- Investissement

➤ Dépenses d'investissement – propositions :

▪ Déficit antérieur reporté :	0.00 €
▪ Amortissement des subventions :	8 487.00 €
▪ Immobilisations corporelles :	0.00 €
▪ Travaux :	43 740.97 €
TOTAL	52 227.97 €

➤ Recettes d'investissement – propositions :

▪ Subventions d'investissement :	0.00 €
▪ Amortissements	0.00 €
▪ Excédent reporté 2010	52 227.97 €
TOTAL	52 227.97 €

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions et après en avoir délibéré à l'UNANIMITE,

APPROUVE le budget primitif du budget de la plage 2011.

5. Demande des services

- Débroussailleuse

La débroussailleuse actuelle date de 1996 et commence à être utilisée.

2 possibilités sont examinées : maintien de l'élague en régie par une entreprise extérieure ou achat d'une débroussailleuse.

Recours à une entreprise selon la moyenne horaire par an communiquée par les services techniques :

- coût hypothèse haute => 12 000 € / an
- coût hypothèse basse => 9 000 € / an

Achat: coût => 27 000 € HT avec reprise

- ⇒ amortissement sur 5 ans
- ⇒ coût : environ 8 400 € / an

Après discussion, il est précisé que l'avantage avec un achat est que la commune dispose quand elle veut du matériel et qu'elle n'est pas dépendante d'un prestataire.

Le conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

DECIDE d'acheter une débroussailleuse et de définir l'appel d'offre.

- Mobilier scolaire

Coût : 2 700 € TTC

Comme chaque année, demande de l'école du Chef-Lieu d'acheter des tables et des chaises. La question est posée de savoir si cet achat est vraiment nécessaire toutes les années. La réponse est OUI car chaque année le mobilier le plus ancien est renouvelé.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

DECIDE d'acheter ce mobilier scolaire.

- Container poubelle

En 2010, 9 000 € ont été déboursés afin d'enterrer les containers poubelle.

Il faut réfléchir à l'emplacement privilégié pour enterrer ces containers.

Pour l'adjoint aux finances, si l'on réalise des économies par rapport à ce qui est prévu dans le budget sur d'autres chantiers comme celui de Poëse, il sera possible d'envisager des travaux pour enterrer les containers. Dans le cas contraire, il sera très difficile de les réaliser cette année.

6. Objectifs de la commune à long terme

Monsieur le Maire présente les objectifs de la commune à plus long terme afin de sélectionner les projets prioritaires pour l'avenir.

Voici ces objectifs :

- Garantir une circulation plus sûre, un approvisionnement en eau satisfaisant, travaux (carrefours, parking, place, route de la Sauge,...), matériel Voirie, réseaux d'eau,...
- Lien social: Maintenir la vie de village, mettre en place des équipements appropriés à l'évolution de la population => Salle des fêtes, cantine scolaire, etc...
- Economie: Favoriser l'installation d'entreprise, Aménagement de la Creto, Tourisme,...
- Qualité de vie: Aménagement du territoire, sentiers, services à la population, maison médicale,...

Ces projets impliquent d'étudier les taux d'imposition.

7. Taux d'imposition

Actuellement les taux d'impositions sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 9,10 %
- Foncier bâti : 8,72 %
- Foncier non bâti : 56,10 %

A la suite de la réforme des finances locales, les parts dédiées aux Conseils Général et régional sont reportées sur la commune, ce qui a engendré une revalorisation automatique des taux de la commune, sans augmentation de l'impôt pour les administrés.

Compte tenu des projets de la commune, il est proposé une augmentation des taux suivant trois scénarios:

- Scénario 1: + 1% = augmentation d'environ 62 000 €
- Scénario 2: + 2% = augmentation d'environ 114 000 €
- Scénario 3: + 4% = augmentation d'environ 217 000 €

Un comparatif des taux est réalisé avec la commune de Neuvecelle et la moyenne nationale :

	Neuvecelle	Moyenne nationale
▪ Taxe d'habitation :	9,42 %	12,06%
▪ Foncier bâti :	9,19 %	17,14%
▪ Foncier non bâti :	32,36 %	48,50%

Il est précisé que certaines communes voisines ont pris la décision d'augmenter leurs taux de 3 points.

La dernière augmentation des taux à Saint Paul a été réalisée l'an dernier : 2,5% sur le produit, ce qui ne représente pas une grosse augmentation.

Entre 2005 et 2008, il est rappelé que les taux n'avaient pas été changés.

Une augmentation permettrait d'avoir des réserves pour les différents projets envisagés mais une augmentation d'un point est trop élevée.

Après un tour de table, il est décidé d'étudier la possibilité d'augmenter les taux de 0,5 points, et d'en débattre à nouveau lors de la prochaine réunion du conseil municipal le 28 avril puisque la date limite pour fixer les taux est le 30 avril.

II – Rapport des Commissions.

1. Commission Urbanisme

Proposition de la commission urbanisme : pour validation.

M. Jean-François LACROIX expose les différentes demandes étudiées par la commission d'aménagement du territoire et urbanisme réunie le 10 mars 2011.

Le Conseil Municipal se prononce ainsi :

* **PERMIS DE CONSTRUIRE**

LAFARIE Joël – CHEZ BOUCHEX

Objet : Maison

Pièces complémentaires demandées

BARATAY Bernadette – LES FAVERGES

Objet : Maison

Décision défavorable

VUAGNOUX – CHEZ GAILLET

Objet : Extension-fermeture d'une terrasse
et création d'un abri voiture

Décision favorable

BREMONT-FERAND – CHEZ BOUCHEX

Objet : Maison

Décision défavorable

SARL CHENEX – FRENAY

Objet : Extension

Décision favorable

★ **DECLARATIONS PREALABLES**

MOREL-CHEVILLET Christian – LE CHENEAU

Objet : pose de 2 portes de garage
et de 6 fenêtres de toit

Pièces complémentaires demandées

ROSSER Olivier – CHEZ BANDAZ

Objet : création d'un escalier et changement
d'une fenêtre en porte d'entrée d'un
abri de jardin en studio

Décision favorable

BOIZIAU – LES BOSSONS

Objet : Remplacement d'un enrochement par
un mur, pose d'un portail et réalisation
d'une place de parking extérieur

Demande de pièces complémentaires

HURSTEL Bruno – SERRES

Objet : Pose de bardage sur les 4 façades
au 1er étage

Décision favorable

CURDY Mauricette – CHAMP QUERBAY

Objet : pose de bardage et changement
de fenêtres

Pièces complémentaires demandées

PEYRACHE André – COPPY

Objet : Isolation extérieure et bardage

Décision favorable

MANESSE Désirée – POËSE SUD

Objet : Modification d'une habitation

Décision favorable

2. Commission communication

La page d'accueil du site internet a été modifiée: plus de 200 visites journalières en ce moment.

Le PLU a été mis en ligne sur le site.

3. Commission animation

- Foire de printemps :

Le courrier pour les commerçants a été envoyé. Le prix des emplacements a légèrement augmenté.

- Marchés d'été :

Un tour de table a été réalisé avec les associations. Les marchés débiteront le 30 mai.

- 60^{ème} anniversaire de la plage de la Beunaz :

Organisation en cours : Monsieur BERGER souhaite mettre en place des olympiades avec des équipes de 4/5 personnes et visant les associations, les habitants, familles, vacanciers,...

La partie officielle sera organisée en fin de journée avec rétrospective, spectacle, feux d'artifice,...

Une exposition sur l'histoire de la plage sera mise en place sur plusieurs jours.

- Concours des jeunes agriculteurs :

Fixer une réunion avec la commission animation pour l'organisation. Cette manifestation est organisée chaque année sur le plateau de Gavot dans une commune différente. Le repas sera organisé par deux associations : le VTT et l'APE.

III – Affaires diverses.

1. Convention intervenant musique

Une convention de mise à disposition de Madame FABBRIZIO Maryline, intervenante à l'école du Chef-Lieu, doit être passée avec la commune de Publier.

Période: Septembre 2010 à Juin 2011

Coût: 1 574 €

Il est rappelé que jusqu'à cette année cette mise à disposition était gratuite.

La présente convention cours jusqu'en juin 2012, mais la commune la dénoncera en juin 2011. Si l'école décide de continuer l'année prochaine, cette intervention sera financée directement par le budget de l'école.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

AUTORISE la passation d'une convention de mise à disposition de Madame FABBRIZIO avec la commune de Publier.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

2. Travaux des Bossons

L'avancement des travaux est présenté et se déroule normalement, vu la météo favorable.

La qualité du travail est mise en avant

3. Projet Chez Pierrot

Le projet avance et la mairie multiplie les réunions pour redynamiser cet îlot.

4. Contentieux avec Monsieur Jean-Pierre DEFLON

L'affaire est rappelée à l'ensemble des élus. La commune a eu recours à un avocat pour rédiger le mémoire en réponse qui doit être transmis au tribunal administratif avant le 30 avril.

5. Personnel

Recrutement: Mlle Florence VERVAEKE a été recrutée sur le poste d'ATSEM.

Démission de Nicolas FERRANDEZ à compter du 1er avril.

Le lundi 28 en soirée se tiendra la réunion entre personnel technique et élus qui permettra de consolider le plan de formation dont les dates ont été arrêtées.

Rappel calendrier :

25 mars 09h30 : Réunion avec Haute-Savoie Habitat - Choix de l'architecte – Annecy

25 mars 14h00 : SIAC – M. le MAIRE

28 mars 19h30 : Présentation audit – Personnel + commission audit + adjoints

29 mars : Formation personnel

29 mars 19h00 : Réunion 60 ans de la plage – commission animation

30 mars : Formation personnel

30 mars 15h00 : Réunion SED protection source des Faverges – M. MICHOU

30 mars 16h00 : Réunion avec M. MERCIER source des Faverges, sur place

31 mars 18h00 : Commission CCAS

31 mars 19h00 : SIVOM – Comité syndical – M. le MAIRE

31 mars 20h00 : Commission travaux - numérotation

01 avril 16h00 : Bureau CCPE – M. le MAIRE

01 avril 18h00 : Réunion avec Mme MANESSE et Frédéric BIRRAUD

07 avril: Formation personnel

08 avril: Formation personnel

18 avril 15h00 : Conseil communautaire CCPE – M. le MAIRE

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le jeudi 28 avril 2011 à 20h15.

La séance est close à 23H05.

Le Maire,

Bruno GILLET

Les conseillers municipaux :

NOMS	SIGNATURES
BECHET Bertrand	
BESSON Nicole	
BLANC Isabelle	
CHEVALLAY André	
DELAJOUX René	Excusé
DIZIERE Marie-Noëlle	
DUCRET Marie-Claire	
DUFOUR Gilbert	Pouvoir Marie-Françoise PAUTHIER
GILLET Philippe	
JACQUIER Jean-François	
KEO Sylvie	Excusée
LACROIX Jean-François	
MEUNIER Marc	
MICHOUD Max	
PAUTHIER Marie-Françoise	
PAUTHIER Vincent	
SERVOZ Roger	
VEZIN Gérard	